

[Pour voir cet email, cliquez ici.](#)



# MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES

Paris, le 7 janvier 2021

### **-Opération Barkhane- Frappe contre un rassemblement de membres d'un groupe armé terroriste dans la région de Douentza**

- Le 3 janvier, la Force Barkane a procédé à une unique frappe contre un groupe armé terroriste (GAT) dans la région de Douentza, un kilomètre au nord du village de Bounti.
- Cette neutralisation a été conduite conformément aux principes de ciblage en vigueur, dans la stricte application du droit des conflits armés.
- Aucun hélicoptère n'a été engagé au cours de cette action de combat.
- Les allégations consécutives à la frappe relèvent de la désinformation. Aucun dommage collatéral, aucun élément constitutif d'un rassemblement festif ou d'un mariage n'a été observé.

Le dimanche 3 janvier dans l'après-midi, s'appuyant sur une manœuvre renseignement s'étalant sur plusieurs jours, la Force Barkhane a opéré dans la région de Douentza, zone caractérisée par la présence et l'action de groupes armés terroristes (GAT). Ce secteur abrite des éléments de la katiba SERMA. Le groupe y dispose d'emprises logistiques qui servent également à l'instruction, au maniement des armes et à la confection d'engins explosifs improvisés. Ces GAT y commettent régulièrement des actes terroristes à l'encontre des FAMa (forces armées maliennes) et des populations civiles.

Dans cette zone, plus d'une heure avant la frappe, un drone REAPER a détecté une moto avec 2 individus au nord de la RN16. Le véhicule a rejoint un groupe d'une quarantaine d'hommes adultes dans une zone isolée. L'ensemble des éléments *renseignement* et *temps réel* ont alors permis de caractériser et d'identifier formellement ce groupe comme appartenant à un GAT. L'observation de la zone pendant plus d'une heure et demie a également permis d'exclure la présence de femmes ou d'enfants.

Compte tenu du comportement des individus, des matériels identifiés ainsi que du recoupement des renseignements collectés, il a été ordonné à une patrouille d'avions de chasse - alors en vol - de procéder à une frappe ciblée à 15h00 locale.

La frappe (trois bombes) est localisée en 30 PWB 4436 83140, à plus d'un kilomètre au nord des premières habitations de Bounti. Il s'agit d'un espace ouvert et semi-boisé.

Cette action de combat mettant en œuvre un drone REAPER et une patrouille de deux Mirage 2000 a permis de neutraliser une trentaine de GAT. Les éléments disponibles, qu'il s'agisse de l'analyse de la zone avant et après la frappe, comme de la robustesse du processus de ciblage, permettent d'exclure la possibilité d'un dommage collatéral.

Contact media :

État-major des armées  
Cellule communication  
09 88 68 28 66 – 09 88 68 28 61  
[cab-cema-com.relation-presse.fct@def.gouv.fr](mailto:cab-cema-com.relation-presse.fct@def.gouv.fr)

Centre media du ministère des Armées  
[media@dicod.fr](mailto:media@dicod.fr)  
09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et  
à la communication de la défense  
DICO**

Centre media du ministère des Armées

60 boulevard du général Martial Valin  
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15

[Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir d'emails de notre part](#)